BULLETIN D'INSCRIPTION : SÉJOUR OCÉAN
Du lundi 24 au vendredi 28 JUILLET 2017
N° de déclaration D.D.C.S.P.P. du Gers : 0320034SV001516

NOM et Prénom de l'enfant : ..... Sexe : M - F

Adresse : .....

Date de naissance : .....

RESPONSABLES DE L'ENFANT

Numéro d'allocataire C.A.F. obligatoire : .....

NOM et Prénom du père ou du tuteur légal : .....

Téléphone du domicile : ..... Portable : .....

Adresse si différente de l'enfant : .....

NOM et Prénom de la mère ou de la tutrice légal : .....

Téléphone du domicile : ..... Portable : .....

Adresse si différente de l'enfant : .....

Adresse mail (EN MAJUSCULE) : .....

DURANT LE SÉJOUR, AUTRES PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : ..... NOM : .....

Prénom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Téléphone : .....

Je, soussigné(e) Monsieur*, Madame*, ...

Autorise le directeur à prendre, le cas échéant, toutes mesures d'urgence (hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, pour autant que tout ait été tenté pour joindre ses parents sans succès.

Accepte que mon enfant soit transporté dans le véhicule mis à disposition par la M.J.C. de Monblanc à condition que les dispositions en vigueur pour le transport d'enfants soient respectées.

☐ Autorise ☐ n'autorise pas mon enfant à être photographié, filmé, dans le cadre de son activité. Les images seront utilisées dans le respect de la législation en vigueur.

☐ Autorise ☐ n'autorise pas mon enfant à pratiquer les activités proposées lors du séjour pour autant qu'elles respectent le cadre juridique spécifique aux Accueils Collectifs de Mineurs.

(*) Rayer la mention inutile

Fait à , le

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"

Tournez S.V.P. ➔

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant l'accueil de votre enfant.

MÉDECIN DE FAMILLE	ADRESSE	COMMUNE	TÉLÉPHONE

VACCINS OBLIGATOIRES	DERNIÈRES VACCINATION	PROCHAINE VACCINATION
Diphtérie		
Tétanos		
Poliomyélite		
Ou DT polio		
Ou Tétracoq		
BCG		
VACCINS RECOMMANDÉS		
Hépatite B		
Rubéole – Oreillons – Rougeole		
Coqueluche		
Autres (préciser) :		

MALADIES			COMMENTAIRES
Rubéole	OUI	NON	
Varicelle	OUI	NON	
Angine	OUI	NON	
Rhumatisme articulaire aigu	OUI	NON	
Scarlatine	OUI	NON	
Coqueluche	OUI	NON	
Otite	OUI	NON	
Rougeole	OUI	NON	
Oreillons	OUI	NON	

ALLERGIES	COMMENTAIRES ET CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)
Alimentaires	
Asthme	
Médicamenteuses	
Autres	

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS (antécédents médicaux, difficultés de santé, précautions à prendre…) : ……

……

……

Fait à , le

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"

(Père*, Mère*, Tuteur légal*)

(*) Rayer la mention inutile

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce séjour est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.) du Gers, sous le n° 0320034SV001516 ce qui permet d'utiliser : les bons C.A.F., M.S.A. et « Chèques Vacances » si vous en bénéficiez. Les documents nécessaires à ces demandes doivent être donnés au moment du dépôt de l'inscription, **avant le 30 juin**, au-delà de cette date, aucune demande ne pourra être acceptée.

L'inscription ne sera validée qu'à la réception du dossier complet, accompagnée d'un **chèque d'acompte de 60 €** à l'ordre de la M.J.C. de Monblanc, encaissé à la réservation. **Le solde vous sera demandé 10 jours avant le départ, soit pour le jeudi 13 juillet 2017 au plus tard.**

Nous attirons votre attention sur le renseignement obligatoire du N° d'allocataire C.A.F. afin de déterminer le tarif à appliquer. À défaut de ce renseignement, le tarif le plus élevé sera pris en compte.

GRILLE TARIFAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF	TARIF H.C.C.S *
Tranche 5 : supérieur à 1101	200 €	240 €
Tranche 4 : entre 901 et 1100	160 €	192 €
Tranche 3 : entre 701 et 900	140 €	168 €
Tranche 2 : entre 443 et 700	120 €	144 €
Tranche 1 : entre 0 et 442	100 €	120 €

(*) Résidants Hors Communauté de Communes du Savès

Le projet pédagogique vous est fourni, détaillant les directives éducatives qui seront mises en place lors de ce séjour. Toutefois une réunion d'information « d'avant séjour » aura lieu au Local Jeunes à Samatan 11, boulevard des Castres (en face de la poste), avec les représentants légaux et les adolescents, le **mercredi 12 juillet à 19h**. Nous insistons sur l'obligation des présences de chacun à cette dernière. En cas d'impossibilité, veuillez nous prévenir pour convenir d'un autre rendez-vous. L'équipe d'animation se réserve le droit d'annuler l'inscription en cas d'absence et d'attribuer la place aux familles sur liste d'attente.

Afin d'ouvrir les séjours au plus grand nombre d'adolescents et de viser la mixité (géographique, sociale et de sexe) qui est inscrite dans notre projet éducatif et demandée par la CAF, nous avons décidé de réserver en priorité un certain de nombre de places, et ce jusqu'au 20 mai, selon les critères suivants : 4 places pour ceux qui n'ont jamais participé à un de nos séjours, 4 pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 700, et ce jusqu'au 23 juin. La mixité filles/garçons sera privilégiée. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des dossiers complets (**à remettre avant le 30 juin**).

Nous attirons votre attention sur les documents obligatoires à fournir (ci-dessous) dont l'attestation de réussite au test de natation, nécessaire pour toutes les activités aquatiques.

En cas d'annulation du séjour de dernière minute pour raisons médicales uniquement, la totalité des frais de séjour vous sera remboursée (à l'exception de l'adhésion à la MJC) si la place libérée peut être attribuée à un autre enfant sur liste d'attente. La MJC conservera le montant de l'acompte en cas d'annulation pour raisons médicales (sur présentation d'un justificatif) sans remplacement par un autre enfant.

PIÈCES À FOURNIR

☐ Fiche de renseignement
☐ Fiche sanitaire de liaison
☐ Attestation d'assurances « Individuelle Accident »
☐ Attestation de réussite au test de natation
☐ Chèque d'acompte de 60 € à l'ordre de la M.J.C. de Monblanc
☐ Bulletin d'adhésion à la M.J.C. de Monblanc (si nécessaire)
☐ Bons C.A.F. ou chèques vacances (si nécessaire)

Directeur du séjour : Paul VITTADELLO 06.95.37.10.55. - jeasaves@gmail.com

Présentation du séjour

Le séjour s'effectuera du lundi 24 au vendredi 28 juillet 2017, 4 nuits et 5 jours sous tente au camping « Aurilandes » à Mimizan (40). Durant le séjour nous proposerons différentes activités aquatiques (surf, waveski, stand up paddle, baignade...).
16 adolescents de 11 à 17 ans seront encadrés par un directeur B.E.A.T.E.P., d'un animateur B.A.F.A. - stagiaire B.A.F.D. et d'une animatrice B.A.F.A. Chacun détenteurs du P.S.C. 1.
Séjour déclaré auprès de la D.D.C.S.P.P. du Gers sous le N° 0320034SV001516.

PROJET PÉDAGOGIQUE

La M.J.C. de Monblanc a élaboré un projet éducatif traduisant sa volonté de mettre en place des temps de loisirs collectifs de qualité à caractère pédagogique à destination des jeunes.

Pour la M.J.C., l'accompagnement du jeune dans son développement moteur, dans ses réflexions intellectuelles, dans ses prises d'initiatives et dans ses apprentissages des règles sociales du « vivre ensemble » est au centre de ses intentions éducatives. Le jeune doit pouvoir s'approprier de nouvelles pratiques afin qu'il puisse progressivement prendre sa place d'acteur au sein de notre société et plus concrètement à l'intérieur de son territoire de vie.

Les objectifs fondamentaux

Mixité et Laïcité :

- L'éducation sociale et culturelle d'un jeune n'est possible qu'à travers sa mise en relation avec autrui. Le cadre collectif doit y répondre en lui permettant de faire l'expérience du vivre ensemble, de prendre conscience des similitudes mais aussi des diversités qui existent entre les individus.
- Le respect du principe de laïcité est également un élément fondateur d'une mixité sociale qui défend la liberté de penser et le pluralisme des idées.

Un être social et singulier à la fois :

- Chaque jeune est différent ; il existe bien en tant que personne unique. Aussi, il est important d'être à l'écoute des besoins et des attentes de chacun.
- Il faut proposer un cadre collectif structurant mais en restant attentif aux différences de rythme, de maturité et d'aspiration personnelle.

L'expression culturelle :

- Cela est essentiel pour les adolescents afin qu'ils puissent construire leur identité sociale à l'intérieur d'une société et simultanément procéder à des rapprochements entre le « moi » et les « autres ».
- Le champ culturel permet d'élargir leur regard sur le monde, de développer un esprit critique et de s'ouvrir à d'autres pratiques.

Au vu de ces données, le Directeur et son équipe d'animation ont élaboré le projet pédagogique pour ce séjour océan à Mimizan dans les Landes.

Les bases éducatives du projet pédagogique porteront sur :

- L'éveil du jeune et la construction de sa personnalité ;
- Sa socialisation au sein d'un groupe, de son milieu naturel et humain, de son environnement citoyen ;

Notre démarche aura pour intention de prendre part à la réalité quotidienne, tout en favorisant la création, l'imagination et le rêve.

Les objectifs pédagogiques généraux

En tenant compte de la base éducative évoquée ci-dessus, nous développerons une directive plus générale des objectifs à atteindre :

- Rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs.

Nous avons comme visée d'aider les jeunes à se construire une personnalité en passant par « le faire ensemble ». Afin qu'ils vivent pleinement leurs vacances, nous les aiderons à organiser les activités de leur choix pendant les temps libres. Une attention particulière sera portée afin que les jeunes prennent une part active dans la gestion de la vie du camp. Ils seront amenés à cuisiner, préparer la table et faire la vaisselle afin de les responsabiliser vis-à-vis des tâches collectives.

- Permettre aux jeunes de connaitre, appréhender et s'ouvrir à son environnement.

Notre objectif n'est pas d'enfermer le jeune dans un lieu, coupé de la vie, mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement, d'en devenir un acteur.

- Reconnaitre la culture d'origine de chaque jeune et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures.

C'est permettre à chaque jeune de vivre sa culture comme une richesse, sans l'enfermer pour autant. Au contraire, nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre d'autres modes de vie, d'autres horizons socioculturels. A une époque où la xénophobie et le sexisme gagnent du terrain, notre travail d'éducateur est de promouvoir le droit à la différence, au partage, à l'ouverture d'esprit, au multiculturel, à la laïcité qui permettra à chacun de vivre et de s'épanouir sans s'enfermer dans un cadre de vie unique et particulier.

- Créer un espace de loisirs, de convivialité et de rencontres.

Le principe d'accueil de l'ensemble des jeunes de 11 à 17 ans, peut créer des disparités entre les âges, entre les garçons et les filles, de part leurs exigences, leurs attentes et leurs degrés de maturité. Nous veillerons à ce que ces différences ne transparaissent pas, pour que chacun puisse trouver sa place, transmettre ses savoirs et partager ses envies.

- Pratiquer des activités physiques ou à caractères « sportives ».

Nous insistons sur le fait que les activités dites sportives ou physiques qui seront proposées durant le séjour ont un objectif purement ludique. Il ne s'agira en aucun cas d'un perfectionnement, ou des visées compétitives.

- Associer les parents, renforcer les liens avec les familles.

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active et qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social et l'interaction entre les adultes présents autour du jeune.
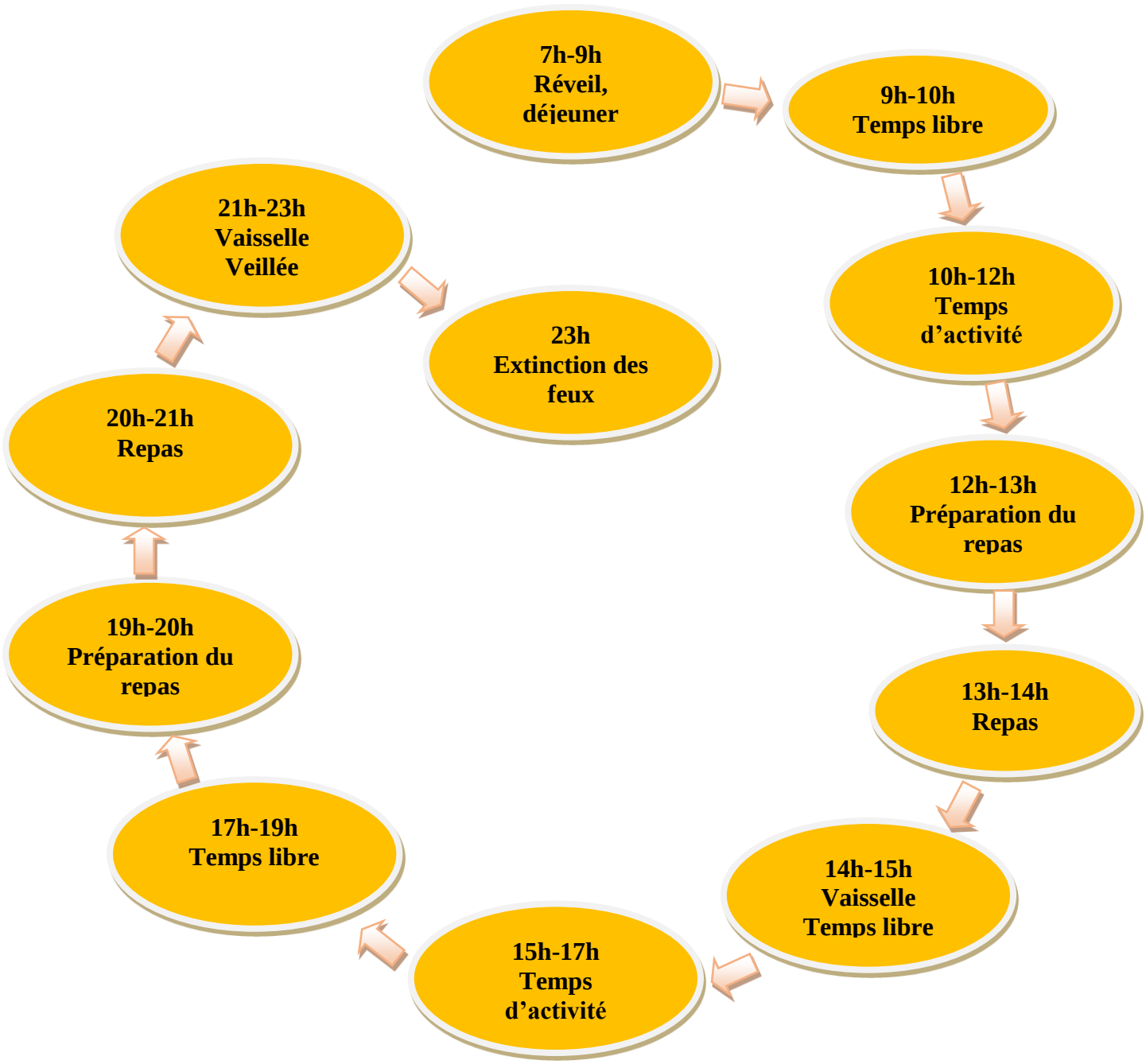
Aperçu d'une journée type :